

l'adresse suivante à Son Excellence le Gouverneur-Général en réponse à son discours du trône :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session, et de plus, pour assurer Son Excellence —

Que nous recevons avec un vif plaisir les félicitations de Son Excellence sur l'abondante récolte que la Providence a donnée au Canada, ainsi que sur le retour incontestable de la prospérité commerciale et le développement évident de nos différentes industries.

Que nous apprenons avec plaisir que les conseillers de Son Excellence ont cru que les vacances du parlement leur offraient une bonne occasion de mettre à effet le vœu que le parlement a formellement exprimé de faire construire et exploiter le chemin de fer du Pacifique Canadien par une compagnie légalement constituée qui recevra des subventions en argent et en terres, et non point par le gouvernement lui-même ; et que, en conséquence, trois ministres se sont rendus en Angleterre pour entamer des négociations dans ce but.

Que nous sommes heureux que Son Excellence soit en mesure de nous informer que leurs efforts ont été couronnés de succès, et qu'un contrat a été conclu, sujet à l'approbation du Parlement, avec des hommes qui occupent une haute position financière en Europe, aux États-Unis et au Canada, pour construire rapidement et exploiter perpétuellement cette grande entreprise nationale ; que nous remercions Son Excellence de l'information qu'Elle nous donne que le contrat et les documents s'y rattachant nous seront soumis sans délai ; et que nous y donnerons le plus tôt possible toute notre attention.

Que nous sommes reconnaissants à Son Excellence de l'information qu'Elle nous a convoquée avant l'époque ordinaire, car rien ne peut être fait par les entrepreneurs pour exécuter leurs travaux et, de même, aucun arrangement permanent pour l'organisation d'une immigration systématique de l'Europe vers les Territoires du Nord-Ouest, ne peut-être complété tant que le Parlement n'aura pas arrêté un programme au sujet du chemin de fer.

Que nous sommes heureux d'apprendre que la construction des sections de la ligne qui sont actuellement données à l'entreprise, a régulièrement avancé, et que deux nouvelles sections ont été récemment ouvertes au trafic. L'une de Winnipeg au Portage de la Prairie, l'autre du lac Travers à Kiatin, de sorte que nous avons maintenant 264 milles en exploitation.

Que nous sommes heureux d'apprendre que les mesures prises pour exploiter avec économie les chemins de fer de l'Intercolonial et de l'Île du Prince-Édouard, ont eu pour résultat de réduire considérablement l'excédant des dépenses sur les recettes. Et le trafic sans cesse augmentant nous permet d'espérer que pendant l'année courante, nous pourrions équilibrer les dépenses et les recettes de ces chemins de fer.

Que nous apprenons avec une vive satisfaction que le gouvernement de Sa Majesté a gracieusement cédé au Canada, dans le but d'en faire un vaisseau-école, la corvette à vapeur "Charybdis" récemment revenue de croisière, des mers de la Chine, et que la correspondance à ce sujet nous sera soumise.

Que nous recevons avec le plus vif intérêt l'avis que Son Excellence a cru bon, considérant que le travail des employés publics devient de jour en jour plus onéreux par suite du développement du pays, et aussi pour mieux organiser le service, d'instituer une commission royale chargée d'étudier toute la question, et de faire ensuite rapport, et que Son Excellence espère que le rapport des commissaires nous sera soumis prochainement ; et que nous consacrerons à ce rapport, ainsi qu'à la réforme toute entière du service civil une attention toute particulière.

Que nous étudierons avec le plus grand soin la mesure que Son Excellence promet de nous soumettre pour l'extension des frontières de la province de Manitoba.

Que nous partageons avec Son Excellence le regret qu'Elle exprime en nous annonçant que la source ordinaire d'approvisionnement des Sauvages du Nord-Ouest avait entièrement fait défaut, malheureuse circonstance qu'Elle nous a signalée l'année dernière, et que ce malheureux état de choses a continué cette année et nécessairement, par conséquent, des dépenses considérables afin d'empêcher une famine complète parmi eux. Que nous sommes heureux d'apprendre que plusieurs tribus se sont déjà livrées à la culture des terres de leurs réserves et aux soins de leur bétail, et qu'aucun effort ne sera épargné pour engager la population indigène à se livrer exclusivement à l'agriculture.

Que nous remercions Son Excellence de l'assurance qu'Elle nous donne que les comptes de l'année dernière, et le budget de l'année prochaine nous seront soumis, et que nous avons tout lieu de croire que le budget a été préparé avec toute l'économie possible sans nuire au bon fonctionnement des services publics.

Que nous apprenons avec plaisir, que le tarif actuel a non-seulement favorisé le développement des manufactures et les autres productions du pays, mais qu'il a encore tellement augmenté le revenu fédéral qu'il est maintenant hors de tout doute que les recettes de l'exercice courant excéderont les dépenses imputables au revenu consolidé.

Que nous recevons et étudierons avec soin les mesures importantes que Son Excellence voudra bien faire transmettre, entre autres des projets de loi à l'effet de pourvoir à la liquidation des banques et compagnies légalement constituées, devenues insolvables ; à la modification de l'acte des chemins de fer de 1860 ; à la révision et la refonte des lois rela-

tives aux chemins de fer du gouvernement ; et à la modification et l'amendement, sous plusieurs rapports, des lois criminelles.

Que nous sommes heureux d'apprendre que Son Excellence a maintenant grand espoir de réussir à établir un meilleur mode de naturalisation des immigrants allemands ; et que toute mesure qui nous sera soumise à cet effet, ainsi que tous les documents qui s'y rapportent, recevront notre considération la plus sérieuse.

Que Son Excellence peut être convaincue que nous donnerons toute notre attention aux mesures qu'Elle nous a mentionnées ainsi qu'à tout ce qui peut affecter la prospérité et le bien-être du Canada.

Le premier paragraphe étant lu,

M. VANASSE. En me levant pour appuyer la proposition qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence en réponse au Discours du Trône, je sens tout d'abord le besoin de prier cette honorable Chambre de bien vouloir m'accorder toute la patience et toute l'indulgence dont elle peut disposer, en faveur de l'un de ses plus jeunes membres.

Il est dans les usages et les traditions de cette Chambre de faire ouvrir le travail de chaque session par deux de ses membres les plus nouvellement élus du suffrage populaire, et c'est cette coutume—bonne ou mauvaise,—je n'ai pas à la juger, qui me procure l'occasion de porter la parole en ce moment pour appuyer le proposeur de l'adresse en réponse au gracieux discours de Son Excellence.

Je suis particulièrement heureux, M. l'Orateur, que ma jeunesse, ce grand défaut si souvent reproché et dont je me corrige un peu tous les jours, puisse servir, au moins une fois, à l'honneur du beau comté que j'ai l'avantage de représenter ici ; car c'est au nom du comté de Yamaska que l'on m'a offert et que j'ai accepté la tâche honorable d'appuyer la proposition que l'honorable membre vient de mettre entre vos mains.

Je comprends, M. l'Orateur, qu'après le discours aussi éloquent que pratique de l'honorable député de Toronto-Ouest, il ne reste plus qu'à applaudir à ses belles paroles, pleines de confiance en la sagesse de la politique annoncée dans le Discours du Trône et aux brillantes espérances qu'elle fait naître pour l'avenir de notre pays. En effet, quand le chef de l'État appuyé sur des données officielles et certaines vient déclarer à la face du pays, sous l'autorité et la dignité de la Couronne, que la paix, la prospérité et le bonheur règnent dans le domaine soumis à ses soins, tout ami du pays doit être capable de trouver en son cœur assez d'énergie, de force et de patriotisme pour mettre de côté, au moins pour un moment, les préjugés si injustes de l'esprit de parti, et saluer ses déclarations officielles par les applaudissements les plus enthousiastes.

C'est à ce point de vue tout à fait national que je me place pour apprécier l'importance des déclarations contenues dans le Discours du Trône.

Après avoir parlé de la renaissance générale de la prospérité dans notre pays, Son Excellence appelle l'attention de la Chambre sur la question de la construction du chemin de fer du Pacifique.

Cette question, M. l'Orateur, n'est pas une question nouvelle. Elle a occupé l'attention publique en Angleterre bien longtemps avant qu'elle soit entrée dans le domaine de la politique canadienne. Le gouvernement impérial a même ordonné des explorations, il y a au-delà de 30 ans, dans les Territoires de l'Ouest, afin de constater la possibilité de relier l'Atlantique à l'océan Pacifique, au moyen d'un vaste chemin de fer sur le territoire anglais.

Il y a déjà plus de 15 ans que cette question est devant le public du Canada. Depuis 1867 elle a été, pour ainsi dire, le drapeau de toutes nos élections fédérales. Et aujourd'hui, il ne se fait pas une démonstration politique, dans quelques parties du pays, sur les bords de l'Île du Prince-Édouard, comme sur les rives de Vancouver, sans que l'on ne discute l'importance de cette grande entreprise nationale au point de vue politique et commercial. En un mot les deux partis politiques qui se disputent actuellement l'honneur de conduire les affaires du pays ont admis, dans maintes et maintes occasions, la nécessité de construire ce chemin de fer,

M. BEATY